

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 11983

Numéro SIREN : 712 042 456

Nom ou dénomination : DASSAULT AVIATION

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2018 sous le numéro de dépôt 39820



20180398202017

DATE DEPOT : 14/06/2018

N° DE DEPOT : 39820

N° GESTION : 1956B11983

N° SIREN : 712042456

DENOMINATION : DASSAULT AVIATION

ADRESSE : 9 Rdt Champs-Elysees-Marcel Dassault 75008 Paris

MILLESIME : 2017

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

14 JUIN 2018

39820
numéro de dépôt

DASSAULT AVIATION

Société Anonyme

9, rond-point des Champs-Élysées – Marcel Dassault
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

DASSAULT AVIATION

Société Anonyme
9, rond-point des Champs-Élysées – Marcel Dassault
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société DASSAULT AVIATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DASSAULT AVIATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié	Notre réponse
Evaluation des provisions pour garantie (note B8-1 et élément 14.2 de l'annexe aux comptes annuels) Dassault Aviation assortit ses livraisons d'aéronefs de garanties contre les défauts matériels ou logiciels et est soumis à l'obligation de remédier aux non-conformités réglementaires identifiées après la livraison des matériels qui s'imposeraient. Ces garanties constituent donc pour la Société un engagement dont il convient de provisionner les coûts attendus dès la livraison de l'avion. L'estimation des provisions est fondée d'une part, sur les données et coûts observés par modèle d'avion et type d'opérations prises en garantie, et d'autre part sur les coûts estimés, notamment par des devis de spécialistes, de traitement des dysfonctionnements et non-conformités réglementaires. Compte tenu de la flotte en service et de la diversité des coûts potentiellement à encourir, les provisions pour garanties font l'objet de modèles complexes impliquant le jugement de plusieurs Directions Opérationnelles. L'évaluation de ces engagements par la Direction a conduit Dassault Aviation à comptabiliser des provisions pour garanties à hauteur de 594 millions d'euros au 31 décembre 2017. L'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit en raison : • du niveau de jugement requis pour leur détermination, • de la complexité de leur évaluation, • de leur montant, • et, par conséquent, du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat et les capitaux propres si leurs estimations devaient varier.	A partir de discussions avec les Directions Opérationnelles concernées, nous avons pris connaissance des processus de recensement des risques à garantir ainsi que des procédures mises en place pour déterminer les coûts et les autres données servant de base à l'évaluation des provisions pour garantie. Nous avons également testé le fonctionnement des contrôles clés que nous avons estimés pertinents pour notre audit. En outre, nos travaux ont consisté plus particulièrement à : • apprécier la pertinence de la méthodologie de provisionnement retenue par la Direction de la Société et les jugements exercés par celle-ci, • apprécier, notamment par entretiens avec les Directions Opérationnelles concernées, le caractère raisonnable des hypothèses utilisées pour la détermination des provisions pour garantie, • tester par sondage les données et coûts observés retenus pour l'évaluation des provisions ainsi que les calculs effectués. Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations données dans la note B8-1 et élément 14.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Risque identifié	Notre réponse
Suivi des contrats Défense <i>(note B11 et élément 20 de l'annexe aux comptes annuels)</i> Dassault Aviation, pour ce qui concerne les contrats Défense, exerce son activité au travers de contrats pour lesquels le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés soit : • à l'achèvement lors du transfert à l'acquéreur des principaux risques et avantages pour les ventes de biens et pour certaines prestations de développement soit; • à l'avancement selon le degré d'avancement des coûts engagés pour les autres contrats de services; Les résultats sur contrats, ainsi que les éventuelles provisions pour perte à terminaison à la date de clôture, dépendent : • de la capacité de l'entité à mesurer les coûts encourus sur un contrat et, • à estimer de manière fiable les coûts restant à engager jusqu'à la fin du contrat. La Direction de la société considère que le processus de suivi des programmes assuré par des effectifs expérimentés au sein des Directions de Programmes, et de la Direction Financière au travers du contrôle de gestion, est suffisamment robuste pour réaliser des estimations fiables du résultat à terminaison des contrats compte tenu des éléments connus à la clôture des comptes. Pour l'exercice 2017, le chiffre d'affaires Défense reconnu par la société s'élevait à 1 872 millions d'euros. Le suivi des contrats Défense est un point clé de l'audit en raison : • du niveau d'estimations requis pour la détermination des résultats à terminaison des contrats, • et de leur montant.	A partir de discussions avec les Directions Opérationnelles concernées, nous avons pris connaissance des processus de recensement des coût et d'évaluation des marges à terminaison. Nous avons également testé le fonctionnement des contrôles clés que nous avons estimés pertinents pour notre audit. Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont notamment consisté à : • Tester les contrôles relatifs aux prévisions de chiffre d'affaires et de coûts sur les contrats ; • Corroborer le degré d'avancement retenu pour la comptabilisation du chiffre d'affaires en examinant notamment la documentation technique et contractuelle disponible. • Sélectionner par sondage des contrats, pour lesquels, nous avons rencontré les responsables de suivi des programmes, et, • Apprécier le caractère raisonnable des estimations de coûts futurs ; • Rapprocher les données comptables avec leur suivi analytique opérationnel ; • Vérifier la correcte allocation analytique des coûts ; • Pour une sélection de contrats dont le niveau de marge estimée a connu une évolution de marge particulière par rapport aux estimations antérieures, nous avons recherché à expliquer l'origine des évolutions constatées dans le but de corroborer ces évolutions avec des justifications techniques et opérationnelles sur la base de notre expérience et d'entretiens avec la direction ; Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations données dans les note B11 et élément 20 de l'annexe aux comptes annuels.

Risque identifié	Notre réponse
Evaluation des provisions résultant de l'arrêt du programme Falcon 5X <i>(Eléments 4 et 26 de l'annexe aux comptes annuels)</i> Le 13 décembre 2017, Dassault Aviation a engagé le processus de résiliation du contrat avec Safran pour la fourniture du moteur Silvercrest conduisant à l'arrêt du programme Falcon 5X. La Direction de la société, en lien avec les Directions Financière, Programmes, Industrielles, Achats et Juridique a procédé à l'évaluation des impacts découlant de l'arrêt de ce programme sur les actifs et passifs de Dassault Aviation en date de clôture. En conséquence, la société a : • déprécié une partie des actifs liés au programme, principalement des stocks et encours de production, • comptabilisé des provisions couvrant des risques associés à l'arrêt du Programme, étant précisé que la société a engagé des négociations avec Safran pour obtenir une indemnisation de son préjudice comme précisé dans l'élément 26 Actifs et passifs éventuels. L'évaluation des impacts de l'arrêt du programme Falcon 5X constitue un point clé de notre audit en raison de : • la diversité de ces impacts ayant sensiblement affecté plusieurs postes du bilan et du compte de résultat ; • la complexité de l'évaluation en date de clôture des actifs liés au programme et de l'importance du jugement exercé par la Direction à cet égard, notamment quant au caractère réutilisable des stocks et encours de production, et aux risques associés.	Au gré d'entretiens avec les Directions concernées, nous avons pris connaissance des dispositions du contrat, du processus de recensement des risques et implications liés à l'arrêt du programme Falcon 5X. Pour les risques identifiés et les impacts financiers liés, nos travaux ont consisté plus particulièrement à : • apprécier la pertinence de l'approche retenue par les Directions de la société et les jugements exercés par celles-ci, en procédant notamment à un examen critique (i) des analyses menées et hypothèses retenues par les Directions métiers pour déterminer les éléments de stocks et encours du programme F5X réutilisables par Dassault Aviation, sur la base de la documentation technique disponible et (ii) du processus de recensement des engagements pris auprès des fournisseurs et sous-traitants ; • examiner les protocoles d'accord et communications échangées avec les fournisseurs et sous-traitants ; • rapprocher les données utilisées pour les estimations de dépréciation des stocks et encours, avec les données comptables extraites des systèmes de gestion et de suivi analytique opérationnel et vérifier, par sondage, les calculs effectués conformément aux analyses menées et hypothèses retenues par les Directions métiers.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**Désignation des Commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société DASSAULT AVIATION par l'Assemblée générale du 25 avril 2002 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 19 juin 1990 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 16^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 28^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 7 mars 2018

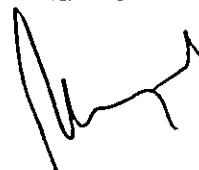
Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-François Viat

Mazars



Mathieu Mougard



**COMPTES ANNUELS
SOCIÉTÉ MÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2017**



Comptes Annuels

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	31.12.2017			31.12.2016
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2	111 712	-96 799	14 913	15 312
Immobilisations corporelles	2	1 050 130	-755 760	294 370	253 427
Immobilisations financières	3	2 265 739	-6 386	2 259 353	2 215 832
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		3 427 581	-858 945	2 568 636	2 484 571
Stocks et en-cours	4	3 753 260	-490 186	3 263 074	3 446 617
Avances et acomptes versés sur commandes		2 670 370	0	2 670 370	1 905 648
Créances clients et comptes rattachés	6	500 848	-65 364	435 484	388 325
Autres créances et comptes de régularisation	6	503 731	0	503 731	486 989
Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie	9	2 958 670	0	2 958 670	2 406 248
Disponibilités		1 188 629	0	1 188 629	658 788
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		11 575 508	-555 550	11 019 958	9 292 615
TOTAL ACTIF		15 003 089	-1 414 495	13 588 594	11 777 186

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Capital	10,13	66 495	66 006
Prime d'émission	13	76 249	0
Réserves	12	2 023 463	1 866 135
Résultat de l'exercice		309 500	256 696
Subventions d'investissements		3 110	3 726
Provisions réglementées	14	118 270	118 331
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	2 597 087	2 310 894
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14	940 321	955 323
Emprunts et dettes financières (1)	15	1 093 046	1 183 559
Avances et acomptes reçus sur commandes		7 841 142	6 333 280
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	627 517	578 587
Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	17	489 481	415 543
TOTAL DETTES		10 051 186	8 510 969
TOTAL PASSIF		13 588 594	11 777 186

(1) dont concours bancaires courants :

0

0

Comptes Annuels

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	2017	2016
CHIFFRE D'AFFAIRES	20	4 184 368	3 161 147
Variation des en-cours de production		38 797	473 467
Reprises provisions et amortissements, transferts de charges		607 306	584 364
Autres produits		49 913	2 999
PRODUITS D'EXPLOITATION		4 880 384	4 221 977
Achats consommés		-2 605 931	-2 149 051
Charges de personnel (1)		-726 312	-726 821
Autres charges d'exploitation		-363 745	-378 478
Impôts et taxes		-58 183	-56 191
Dotations aux amortissements	2	-53 760	-51 811
Dotations aux provisions	14	-697 750	-609 659
CHARGES D'EXPLOITATION		-4 505 681	-3 972 011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		374 703	249 966
RÉSULTAT FINANCIER	22	231 006	77 131
RÉSULTAT COURANT		605 709	327 097
Résultat exceptionnel	23	-133 278	39 448
Participation et intéressement des salariés		-94 019	-79 895
Impôts sur les résultats	24	-68 912	-29 954
RÉSULTAT NET		309 500	256 696

(1) dont Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (cf. élément 7) :

8 737

7 819

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	2017	2016
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT NET		309 500	256 696
Annulation des résultats sur cessions d'actifs immobilisés	23	-161	-130
Montant net des dotations et reprises aux comptes d'amortissements et de provisions (à l'exclusion de celles liées au besoin en fonds de roulement)	2,3,14	46 887	-49 369
Capacité d'autofinancement		356 226	207 197
Variation des stocks et en-cours (valeur nette)	4	183 543	-542 862
Variation des avances et acomptes versés		-764 722	-892 787
Variation des créances clients et comptes rattachés (valeur nette)	6	-47 159	78 513
Variation des autres créances, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	6	-29 805	61 261
Variation des avances et acomptes reçus		1 507 862	2 068 476
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		48 930	-1 878
Variation des autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	17	73 938	-14 564
Augmentation (-) ou diminution (+) du Besoin en Fonds de Roulement		972 587	756 159
Total I		1 328 813	963 356
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	-104 718	-68 072
Acquisitions d'immobilisations financières	3	-74 783	-477 917
Variation des subventions d'investissements		-616	2 802
Cessions ou réductions d'actifs immobilisés	2,3,23	33 646	849 363
Total II		-146 471	306 176
III - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Variation du capital	13	489	-6 974
Variation des autres fonds propres	13	76 249	-832 275
Augmentation des dettes financières	15	58 897	68 611
Remboursement des dettes financières	15	-149 410	-94 525
Dividendes versés au cours de l'exercice	33	-99 367	-105 422
Total III		-113 142	-970 585
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (I + II +III)		1 069 200	298 947
Trésorerie nette à l'ouverture (1)		3 065 036	2 766 089
Trésorerie nette à la clôture (1)		4 134 236	3 065 036

(1) la trésorerie correspond aux postes du bilan suivants :

[disponibilités] + [valeurs mobilières de placement] – [concours bancaires courants]

Comptes Annuels

NOTES AUX COMPTES SOCIÉTÉ MÈRE

GÉNÉRALITÉS

1 Règles et méthodes comptables

BILAN

2 Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1 Immobilisations incorporelles

2.2 Immobilisations corporelles

3 Immobilisations financières

4 Stocks et en-cours

5 Intérêts sur éléments de l'actif

6 Créances clients et autres créances

6.1 Détail

6.2 Échéancier - valeur brute

7 Produits à recevoir

8 Charges et produits constatés d'avance

9 Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

10 Capital social et actions propres

10.1 Capital social

10.2 Actions propres

10.3 Paiements en actions

11 Identité de la Société Mère consolidant globalement les comptes de la Société

12 Réserves

12.1 Réserves

12.2 Réserves d'écarts de réévaluation

13 Variation des capitaux propres au cours de l'exercice

14 Provisions

14.1 État des provisions

14.2 Détail des provisions pour risques et charges

15 Emprunts et dettes financières

16 État des échéances des dettes

17 Autres dettes, Instruments de trésorerie et comptes de régularisation

18 Charges à payer

19 Éléments concernant les entreprises liées et les participations

COMPTE DE RÉSULTAT

20 Chiffre d'affaires

21 Charges de recherche et développement

22 Résultat financier

23 Résultat exceptionnel

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

24 Ventilation de la charge d'impôts sur les bénéfices

25 Engagements hors bilan

26 Actifs et passifs éventuels

27 Instruments financiers : portefeuille d'opérations de change en dollars

28 Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

29 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

30 Rémunération des mandataires sociaux

31 Effectif moyen

32 Informations environnementales

33 Résultat de la Société au cours des cinq derniers exercices

DASSAULT AVIATION 9, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES MARCEL DASSAULT- 75008 PARIS

*Société Anonyme au capital de 66 495 368 euros,
cotée et immatriculée en France
712 042 456 RCS PARIS*

Élément 1- Règles et méthodes comptables

A/ PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états financiers de la Société Mère au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 7 mars 2018 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018.

Les comptes individuels sont établis conformément au règlement ANC 2016-07 homologué par l'arrêté du 28 décembre 2016, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes annuels sont comparables d'un exercice à l'autre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'établissement des états financiers de la Société conduit la Direction à réaliser des estimations et émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits au bilan et au compte de résultat.

Ces estimations concernent notamment :

- les résultats sur les contrats en cours,
- la détermination du montant des provisions pour risques et charges et des provisions pour dépréciation.

Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution.

Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

B/ PRINCIPES D'ÉVALUATION

• B1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les frs financiers ne sont pas immobilisés. Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire. Aucune valeur résiduelle n'est prise en compte, sauf pour les avions.

Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs.

La durée d'utilité initiale est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.

Les durées d'utilité s'établissent comme suit :

Logiciels	3-4 ans
Bâtiments Industriels	25-30 ans
Immeubles de bureau	25-35 ans
Agencements et aménagements	7-15 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3-15 ans
Avions	4-15 ans
Matériel roulant	3-4 ans
Autres immobilisations corporelles	3-8 ans
Biens d'occasion	au cas par cas

Comptes Annuels

• B2 Perte de valeur des actifs

La Société effectue un test de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur.

Les indices de perte de valeur proviennent des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus par la Société.

La Société déprécie les Immobilisations corporelles et incorporelles d'un actif lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle. Le montant de la dépréciation comptabilisée en résultat est égal à l'écart constaté entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle.

La valeur actuelle d'un actif correspond au montant le plus élevé entre sa valeur vénale (diminuée des coûts de vente) et sa valeur d'usage.

La valeur d'usage d'un actif est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, avec un taux d'actualisation après impôts de 7,5% (8,2% au 31 décembre 2016) et un taux de croissance à long terme de 2% (identique à celui du 31 décembre 2016). Le taux d'actualisation retenu intègre les taux en vigueur dans le secteur aéronautique et a été calculé selon la même méthode qu'en 2016. Les flux après impôts sont projetés sur une durée n'excédant pas 5 ans et la méthode tient compte d'une valeur terminale. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe. Concernant la participation détenue dans Thales, lorsqu'un test de dépréciation est effectué, les hypothèses opérationnelles et financières utilisées proviennent directement des données fournies par Thales.

• B3 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

Les valeurs brutes sont constituées par le coût d'achat hors frais accessoires, à l'exception de celles qui ont fait l'objet de la réévaluation légale 1976. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Dassault Aviation évalue la valeur d'inventaire pour les titres de participation cotés selon le cours de bourse moyen du mois de clôture et pour les titres non cotés, en l'absence d'éléments de valorisation externes, selon la quote-part de situation nette.

• B4 Stocks et en-cours

Les articles entrant en stock de matières premières, produits intermédiaires ou produits finis sont évalués au coût d'acquisition pour les articles achetés et au coût de production pour les articles fabriqués. Les sorties de stocks sont valorisées au prix moyen pondéré, à l'exception des avions d'occasion qui sont sortis à leur coût d'acquisition.

Les en-cours sont évalués en coût de production et ne comprennent pas de frais financiers.

Les stocks et en-cours sont dépréciés si leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur valeur constatée dans les comptes. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente. Elle prend en compte l'obsolescence technique ou commerciale des articles et les risques liés à leur faible rotation.

• B5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

• B6 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés pour le montant reçu. Les frais de transaction sont comptabilisés en charge de l'exercice.

• B7 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

- les provisions pour hausse des prix,
- les provisions pour risque crédit à moyen terme export,
- les amortissements dérogatoires.

• B8 Provisions pour risques et charges

B8-1 Provisions pour garantie

Dans le cadre des contrats de vente ou marchés, Dassault Aviation a des obligations formelles de garantie des matériels, des produits et / ou prestations (développements logiciels, intégrations systèmes, etc.) livrés.

Ces obligations peuvent être distinguées entre :

- garantie « courante » : remise en état des matériels défectueux au cours de leur période de garantie contractuelle, traitement des dysfonctionnements matériels ou logiciels identifiés par l'utilisateur après qualification et mise à disposition des utilisateurs, ...
- garantie « réglementaire » : traitement par le constructeur de toute évolution du cadre réglementaire décidée par les autorités de la réglementation ou de toute non-conformité réglementaire identifiée par le constructeur ou un utilisateur après livraison des matériels ou produits livrés.

La détermination du montant des provisions de garantie s'effectue principalement comme suit :

- pour la garantie courante des matériels : sur la base du retour d'expérience des coûts constatés, selon les rubriques de garantie couvertes contractuellement et selon les modèles d'avions concernés,
- pour le traitement des dysfonctionnements ou des évolutions et non-conformités réglementaires : sur la base de devis établis par les spécialistes des métiers concernés par les corrections à apporter, ces corrections ayant été recensées dans des « dossiers techniques ».

B8-2 Coût des départs à la retraite et prestations assimilées

Les engagements envers le personnel en matière de coût des départs à la retraite et des prestations assimilées sont provisionnés pour les obligations restant à courir. Ils sont estimés pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation. Les taux utilisés ont été déterminés par référence au taux de rendement des obligations privées à long terme de première qualité de maturité équivalente à la durée des engagements évalués.

Les écarts actuariels, ou analysés comme tels, sont intégralement comptabilisés en résultat d'exploitation dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

La provision qui apparaît au bilan correspond au montant de l'engagement total net des montants externalisés.

• B9 Instruments de couvertures

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de variation des cours de change, des taux d'intérêt et de manière plus marginale aux risques de variation des cours de matières premières.

Les risques de change résultent essentiellement des ventes réalisées en dollars US. Les flux de trésorerie futurs correspondants sont partiellement couverts en utilisant des contrats de change à terme et des options de change.

Les risques de taux résultent de la part des emprunts à taux variable contractés par la Société. Des swaps de taux ont été mis en place pour couvrir ces risques.

Les effets de la couverture, y compris le report / déport, sont comptabilisés au rythme de l'élément couvert et suivent le même classement que ce dernier, à savoir le résultat d'exploitation.

Les primes payées ou encaissées sur les achats ou ventes éventuelles d'options ne sont portées en résultat qu'à l'échéance de ces options, à l'exception des primes concernant les stratégies « à prime zéro » qui sont portées immédiatement en résultat, afin de ne pas créer de décalages temporales.

Les dispositions prévues par le nouveau règlement ANC 2015-05, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2017, n'ont pas d'impacts significatifs sur les états financiers de la Société.

Les instruments de couverture sont des engagements hors bilan à l'exception de ceux couvrant des positions bilancielle qui font l'objet d'une comptabilisation en Instruments de trésorerie.

• B10 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur en euros à la date de l'opération de paiement ou d'encaissement, à l'exception des flux nets associés à la couverture de change globale, qui sont comptabilisés au cours de cette couverture pour l'année.

Les créances et les dettes en devises non soldées sont réévaluées en euros sur la base du cours de clôture.

Comptes Annuels

Lorsque l'application du taux de conversion à la date d'arrêt des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires :

- à l'actif du bilan, écart de conversion actif lorsque la différence correspond à une perte latente,
- au passif du bilan, écart de conversion passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Une position globale de change est calculée par échéance des créances et dettes non couvertes. Quand une position globale de change par échéance est une perte latente, une provision est constituée à hauteur de ce risque.

Les écarts de conversion sur les disponibilités au 31 décembre sont portés au compte de résultat.

• B11 Chiffre d'affaires et résultats

Les résultats à terminaison sont déterminés à partir des estimations de chiffre d'affaires et des coûts à terminaison (prenant en compte les prévisions des Directions de Programmes) qui sont revus au fur et à mesure de l'avancement des contrats et tiennent compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt. Les éventuelles pertes à terminaison sont comptabilisées dès qu'elles sont connues.

Contrats de vente de biens et de développement :

Le chiffre d'affaires et le résultat sont comptabilisés lorsque Dassault Aviation a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, et lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société.

En règle générale, le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des biens ou des prestations de développement. Les coûts correspondants sont valorisés sur la base du résultat à terminaison estimé au contrat. Si les coûts estimés sont inférieurs aux coûts constatés, la différence est stockée en en-cours. Si les coûts estimés sont supérieurs aux coûts constatés, une provision pour travaux restant à venir est constatée à la clôture.

Autres contrats de services :

Les produits relatifs aux autres prestations de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement des coûts engagés. Les résultats sont constatés au fur et à mesure de cet avancement s'ils peuvent être déterminés de façon fiable.

Les contrats impliquant les commettants et pour lesquels Dassault Aviation est seul signataire font l'objet d'une comptabilisation de la totalité du chiffre d'affaires et des charges correspondantes (y compris la part des commettants).

• B12 Plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement ne sont enregistrées que lors de leur réalisation effective. L'impôt sur les dites plus-values latentes est enregistré en charges payées d'avance jusqu'à prise en compte de la plus-value en résultat financier.

Cette méthode qui déroge au principe de non constatation partielle d'impôts différés a été adoptée pour donner une image plus fidèle du résultat de la Société.

• B13 Actions propres

La valeur d'inventaire des actions propres à la clôture de l'exercice est déterminée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture. Si le cours de bourse est inférieur à la valeur d'achat, une dépréciation est comptabilisée, à l'exception des titres en vole d'annulation ou des actions détenues en vue de leur attribution dans le cadre d'un plan déterminé.

C/ INTÉGRATION FISCALE

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale en 1999, en application des articles 223 A et suivants du CGI. Depuis le 1er janvier 2012, le périmètre du groupe d'intégration comprend Dassault Aviation, Dassault Aéro Service et Dassault Aviation Participations.

Cette intégration fiscale est renouvelable tacitement par période de cinq exercices.

Par convention, son incidence est neutre sur les résultats des sociétés intégrées : les charges d'impôts sont prises en compte par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Élément 2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2016	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2017
Valeur brute					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	103 579	6 220	-84	816	110 531
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	1 282	715	0	-816	1 181
	104 861	6 935	-84	0	111 712
Amortissements					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	-89 549	-7 334	84	0	-96 799
	-89 549	-7 334	84	0	-96 799
Valeur nette					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	14 030				13 732
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	1 282				1 181
Total	15 312	-399	0	0	14 913

Comptes Annuels

2.2 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2016	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2017
Valeur brute					
Terrains	34 502	636	-20	22	35 140
Constructions	291 446	5 413	-1 245	2 747	298 361
Installations techniques, matériel et outillage	490 381	21 187	-11 871	6 417	506 114
Autres Immobilisations corporelles	140 930	48 556	-4 893	978	185 571
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	16 933	21 991	-3 816	-10 164	24 944
	974 192	97 783	-21 845	0	1 050 130
Amortissements					
Terrains	-7 251	-767	20	0	-7 998
Constructions	-196 198	-11 486	1 227	0	-206 457
Installations techniques, matériel et outillage	-410 183	-24 968	11 805	0	-423 346
Autres Immobilisations corporelles	-106 032	-9 205	4 654	0	-110 583
	-719 664	-46 426	17 706	0	-748 384
Dépréciations (1)					
Autres Immobilisations corporelles	-1 101	-7 376	1 101	0	-7 376
	-1 101	-7 376	1 101	0	-7 376
Valeur nette					
Terrains	27 251				27 142
Constructions	95 248				91 904
Installations techniques, matériel et outillage	80 198				82 768
Autres immobilisations corporelles	33 797				67 612
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	16 933				24 944
Total	253 427	43 981	-3 038	0	294 370

(1) tests de dépréciation des immobilisations corporelles (cf. paragraphe B2 des règles et méthodes comptables) :

- Une provision de 7 376 milliers d'euros a été constituée en 2017 sur les avions Immobilisés.
- Les tests de dépréciation réalisés au niveau des autres immobilisations corporelles n'ont mis en évidence aucune dépréciation à enregistrer au 31 décembre 2017.

Élément 3 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.12.2016	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2017
Participations (1)	2 150 315	69 888	-28 965	0	2 191 238
Créances rattachées à des participations	0	4 000	0	0	4 000
Autres titres immobilisés	37 387	0	0	0	37 387
Prêts	1 398	100	-346	0	1 152
Autres immobilisations financières	31 199	795	-32	0	31 962
Total	2 220 299	74 783	-29 343	0	2 265 739
Provisions	-4 467	-6 232	4 313	0	-6 386
Valeur nette	2 215 832	68 551	-25 030	0	2 259 353

(1) dont Thales : 1 984 272 milliers d'euros.

Cours de bourse de l'action Thales et test de dépréciation :

Sur la base du cours de bourse de l'action Thales au 31 décembre 2017, soit 89,88 euros par action, la participation de Dassault Aviation dans Thales est valorisée à 4 722 millions d'euros.

En l'absence d'indication objective de perte de valeur, les titres Thales n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2017.

Les acquisitions comprennent les titres Dassault Reliance Aerospace Limited et Reliance Airport Developers Limited. L'absorption de Dassault Procurement Services par Dassault Falcon Jet au cours du second semestre 2017 a conduit à un échange de titres Dassault Procurement Services par des titres Dassault Falcon Jet sans impact sur le résultat.

État des échéances des immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 000	0	4 000
Prêts	1 152	209	943
Autres immobilisations financières	31 962	0	31 962
Total	37 114	209	36 905

Comptes Annuels

Élément 3 - Immobilisations financières (suite)

A. Liste des filiales et participations dont la valeur brute excède 1% du capital de la Société et dont la Société détient au moins 10% des actions

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Divid. encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1. Filiales (détenues à + de 50%)										
a. Filiales françaises										
Dassault Falcon Service	3 680	94 935	99,99	59 453	59 453	0	0	175 147	3 388	0
Dassault International	1 529	20 077	99,63	19 236	19 236	0	0	802	144	0
Dassault Réassurance	10 459	8 734	99,99	10 133	10 133	0	0	1 044	86	0
Dassault Aviation Participations	4 037	-49	100,00	4 037	4 037	0	0	0	-2	0
Sogitec Industries	4 578	181 770	99,80	25 446	25 446	0	0	95 042	21 298	0
Total				118 305	118 305	0	0			0
b. Filiales étrangères										
Dassault Falcon Jet	12 016	698 189	88,49	36 732	36 732	0	55 366	1 423 558	7 086	0
Dassault International Inc. (USA)	4 211	62 451	100,00	3 727	3 727	0	0	908	5 239	0
Dassault Falcon Business Services (China)	1 501	698	100,00	2 294	2 294	0	0	2 438	93	0
Total				42 753	42 753	0	55 366			0
Total filiales				161 058	161 058	0	55 366			0
2. Participations (détenues entre 10 et 50%)										
a. Participations françaises										
Corse Composites Aéronautiques	1 707	9 652	24,81	996	996	0	0	67 494	1 444	0
Eurotradia International (1)	3 000	29 838	16,20	3 099	3 099	0	0	30 840	592	97
Thales (2)	638 000	6 243 800	24,70	1 984 272	1 984 272	0	0	258 500	383 800	86 677
Total				1 988 367	1 988 367	0	0			86 774
b. Participations étrangères (1)										
Dassault Reliance Aerospace Limited	1 795	0	49,00	962	962	4 000	0	0	0	0
Reliance Airport Developers Limited	932	8 323	34,79	39 962	39 962	0	0	0	-13	0
Total				40 924	40 924	4 000	0			0
Total participations				2 029 291	2 029 291	4 000	0			86 774

(1) Informations disponibles : Eurotradia International 31.12.2016 - Dassault Reliance Aerospace Limited non applicable - Reliance Airport Developers Limited 31.03.2017.

(2) comptes Société Mère.

Élément 3 - Immobilisations financières (suite)

B. Autres filiales et participations

Renseignements globaux (en milliers d'euros)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
1. Filiales					
a. Filiales françaises	570	570	0	0	0
b. Filiales étrangères	0	0	0	0	0
Total	570	570	0	0	0
2. Participations					
a. Participations françaises	5 535	2 540	0	0	940
b. Participations étrangères	32 172	28 935	790	0	388
Total	37 707	31 475	790	0	1 328

C. Renseignements globaux sur les titres (A+B)

Renseignements globaux (en milliers d'euros)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
1. Filiales					
a. Filiales françaises	118 875	118 875	0	0	0
b. Filiales étrangères	42 753	42 753	0	55 366	0
Total	161 628	161 628	0	55 366	0
2. Participations					
a. Participations françaises	1 993 902	1 990 907	0	0	87 714
b. Participations étrangères	73 096	69 859	4 790	0	388
Total	2 066 998	2 060 766	4 790	0	88 102
Total général	2 228 626	2 222 394	4 790	55 366	88 102

Comptes Annuels

Élément 4 - Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	31.12.2017			31.12.2016
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières	175 545	-78 520	97 025	110 354
En-cours de production	2 741 868	-128 000	2 613 868	2 703 071
Produits Intermédiaires et finis	835 847	-283 666	552 181	633 192
Total	3 753 260	-490 186	3 263 074	3 446 617

Au vu de l'ampleur des risques techniques et calendaires du moteur Silvercrest, la Société a engagé, en décembre 2017, le processus de résiliation du contrat avec Safran pour la fourniture du moteur conduisant à l'arrêt du programme Falcon 5X. La Société a procédé à l'évaluation des impacts découlant de l'arrêt du programme Falcon 5X sur ses actifs et passifs au 31 décembre 2017. En conséquence, la Société a déprécié une partie des stocks et en-cours de production liés au programme.

Élément 5 - Intérêts sur éléments de l'actif

Il n'y a pas d'intérêt inclus dans la valeur des stocks et en-cours.

Élément 6 - Créances clients et autres créances

6.1 Détail

(en milliers d'euros)	31.12.2017			31.12.2016
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Clients et comptes rattachés				
Clients et comptes rattachés	500 848	-65 364	435 484	388 325
	500 848	-65 364	435 484	388 325
Autres créances et comptes de régularisation				
Autres créances	330 809	0	330 809	223 532
Charges constatées d'avance	149 499	0	149 499	251 571
Comptes de régularisation	23 423	0	23 423	11 886
	503 731	0	503 731	486 989
Total	1 004 579	-65 364	939 215	875 314

La part des créances échues non dépréciées fait l'objet d'un suivi individuel régulier.

6.2 Échéancier - valeur brute

(en milliers d'euros)	31.12.2017			31.12.2016		
	Total	À moins d'un an	À plus d'un an	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Clients et comptes rattachés (1)	500 848	395 910	104 938	457 592	290 889	166 703
Autres créances	330 809	330 623	186	223 532	223 346	186
Charges constatées d'avance	149 499	149 499	0	251 571	251 571	0
Comptes de régularisation	23 423	23 423	0	11 886	11 886	0
Total	1 004 579	899 455	105 124	944 581	777 692	166 889

(1) dont créances représentées par des effets de commerce : 69 519 milliers d'euros au 31 décembre 2017 et 53 205 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Élément 7 - Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan (en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Créances clients et comptes rattachés	230 512	234 244
Autres créances et comptes de régularisation (1)	18 132	7 819
Disponibilités	527	81
Total	249 171	242 144

(1) dont CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) : 8 737 milliers d'euros en 2017 et 7 819 milliers d'euros en 2016. Au compte de résultat, il est comptabilisé en déduction des charges de personnel. En 2017, il est utilisé pour améliorer l'outil de production par l'acquisition et le remplacement de matériels, notamment dans le cadre de la mise en place des projets de maintien en condition opérationnelle, d'amélioration de la productivité, de réduction des coûts et d'amélioration des conditions de travail.

Élément 8 - Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Produits d'exploitation	137 541	96 238
Charges d'exploitation (1)	149 499	251 571

(1) dont 15 sur plus-values latentes 140 966 242 957

Élément 9 - Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie (en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Actions propres	37 828	38 759
Valeurs mobilières de placement - valeur au bilan	2 907 779	2 367 489
Valeurs mobilières de placement - valeur de marché	3 284 895	3 037 465
Instruments de trésorerie	13 063	0

Comptes Annuels

Élément 10 - Capital social et actions propres

10.1 Capital social

Le capital social s'élève à 66 495 milliers d'euros et se compose de 8 311 921 actions ordinaires de 8 euros chacune au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2016, le capital social s'élevait à 66 006 milliers d'euros et se composait de 8 250 785 actions. En 2017, 61 136 actions ordinaires nouvelles ont été créées suite à l'option offerte aux actionnaires de percevoir tout ou partie du dividende 2016 en action.

10.2 Actions propres

Les mouvements sur actions propres sont détaillés ci-dessous :

(en nombre de titres)	2017	2016
Actions propres au 1er janvier	39 550	409 971
Achats d'actions propres	0	502 282
Annulations d'actions	0	-871 753
Palements en actions	-950	-950
Actions propres au 31 décembre	38 600	39 550

Les 38 600 actions auto-détenues au 31 décembre 2017 sont affectées à d'éventuelles attributions d'actions de performance et à un éventuel contrat de liquidité permettant d'assurer l'animation du marché.

10.3 Paiements en actions

Des actions de performance ont été attribuées aux mandataires au cours des Conseils d'Administration des 9 mars 2016 et 7 mars 2017 (caractéristiques des plans décrites au paragraphe 5.5 du rapport de gestion).

950 actions de performance ont été acquises par les mandataires sociaux le 8 mars 2017, les conditions de performance fixées par le Conseil d'Administration du 9 mars 2016 ayant été atteintes.

Les actions attribuées, non encore acquises, sont soumises à des conditions de performance.

Date de décision d'attribution	Période d'acquisition	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions livrées en 2017	Nombre d'actions annulées (1)	Soldes d'actions de performance au 31.12.2017
09.03.2016	Du 09.03.2016 au 08.03.2017	950	950	0	0
07.03.2017	Du 07.03.2017 au 06.03.2018	1 425	0	0	1 425

(1) actions annulées en cas de non atteinte partielle ou totale des conditions de performance.

Élément 11 - Identité de la Société Mère consolidant globalement les comptes de la Société

	% Intégration
GRUPE INDUSTRIEL MARCEL DASSAULT (GIMD) 9, Rond-Point des Champs-Élysées - Marcel Dassault 75008 PARIS	62,17 %

Élément 12 - Réserves

12.1 Réserves

(en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Écarts de réévaluation	4 136	4 136
Réserve légale	6 601	6 601
Report à nouveau	2 012 726	1 855 398
Total	2 023 463	1 866 135

12.2 Réserves d'écarts de réévaluation

(en milliers d'euros)	Variation de la réserve de réévaluation			
	31.12.2016	Mouvements 2017		31.12.2017
		Diminutions dues aux cessions	Autres variations	
Terrains	3 615	0	0	3 615
Participations	521	0	0	521
Total	4 136	0	0	4 136
Réserve de réévaluation (1976)	4 136	0	0	4 136

Élément 13 - Variation des capitaux propres au cours de l'exercice

1/ Résultat de l'exercice

	2017	2016
Résultat comptable		
Milliers d'euros	309 500	256 696
Euros par action	37,24	31,11
Variation des capitaux propres hors résultat de l'exercice		
Milliers d'euros	76 061	-875 019
Euros par action	9,15	-106,05
Dividendes		
Milliers d'euros	127 172 (1)	99 834 (2)
Euros par action	15,30 (1)	12,10 (2)

(1) proposés par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale.

(2) les dividendes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ont été versés pour 99 367 milliers d'euros, déduction faite des dividendes sur les actions auto-détenues.

Comptes Annuels

2/ Tableau de variation des capitaux propres hors résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

	Avant affectation résultat 2016 31.12.2017	Après affectation résultat 2016 31.12.2017
A -		
1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2016 hors résultat de l'exercice	2 054 198	2 054 198
2. Résultat 2016 avant affectation	256 696	
3. Affectation du résultat 2016 à la situation nette par l'A.G.O.		157 329
4. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2017	2 310 894	2 211 527
B - Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice 2017		0
1. Variation du capital		0
2. Variation des autres postes		0
C - (= A4 + B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2017		2 211 527
D - Variation en cours d'exercice hors résultat 2017		76 061
1. Variation du capital (1)		489
2. Variation des primes, réserves, report à nouveau (1)		76 249
3. Contreparties de réévaluation - Réserve		0
4. Variation des provisions réglementées et subventions d'investissements		-677
5. Autres variations		0
E - Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2016 hors résultat 2017 avant A.G.O. (= C + D)		2 287 588
F - Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice 2017 hors résultat 2017 (= E - C)		76 061

(1) l'Assemblée Générale du 18 mai 2017 a proposé à chaque actionnaire une option pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 2016. Consécutivement, en date du 21 juin 2017, le capital de la Société a été porté à 66 495 milliers d'euros et une prime d'émission a été inscrite dans les comptes pour un montant de 76 249 milliers d'euros.

Élément 14 - Provisions

14.1 État des provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2016	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2017
Provisions réglementées					
Pour hausse des prix	64 680	7 718 (3)	-6 564 (3)	0	65 834
Amortissements dérogatoires	53 422	11 354 (3)	-12 358 (3)	0	52 418
Pour crédit à moyen terme export	211	0 (3)	-211 (3)	0	0
Plus-values réinvesties	18	0 (3)	0 (3)	0	18
	118 331	19 072	-19 133	0	118 270
Provisions pour risques et charges					
D'exploitation	943 437	134 824 (1)	-137 940 (1)	0	940 321
Financiers	11 886	0 (2)	-11 886 (2)	0	0
Exceptionnels	0	0 (3)	0 (3)	0	0
	955 323	134 824	-149 826	0	940 321
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles	0	0 (1)	0 (1)	0	0
Sur immobilisations corporelles	1 101	7 376 (1)	-1 101 (1)	0	7 376
Sur immobilisations financières	4 467	6 232 (2)	-4 313 (2)	0	6 386
Sur stocks et en-cours	398 274	490 186 (1)	-398 274 (1)	0	490 186
Clients et comptes rattachés	69 267	65 364 (1)	-69 267 (1)	0	65 364
	473 109	569 158	-472 955	0	569 312
Total	1 546 763	723 054	-641 914	0	1 627 903

	{ - d'exploitation	697 750 (1)	-606 582 (1)
Dont dotations et reprises	{ - financières	6 232 (2)	-16 199 (2)
	{ - exceptionnelles	19 072 (3)	-19 133 (3)
		723 054	-641 914

Comptes Annuels

14.2 Détail des provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31.12.2016	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2017
D'exploitation					
Coûts des départs à la retraite et charges de rémunération (1)	227 324	18 057	-33 972	0	211 409
Congés de fin de carrière (2)	27 531	0	-11 623	0	15 908
Garantie (3)	596 000	54 500	-56 500	0	594 000
Prestations de services et travaux restant à réaliser	92 582	57 719	-35 845	0	114 456
Pour perte de change	0	4 548	0	0	4 548
	943 437	134 824	-137 940	0	940 321
Financiers					
Pour perte de change	11 886	0	-11 886	0	0
	11 886	0	-11 886	0	0
Exceptionnels					
Divers	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Total des provisions pour risques et charges	955 323	134 824	-149 826	0	940 321

(1) provisions pour coûts des départs à la retraite et charges de rémunération :

Les engagements liés aux coûts de départs à la retraite sont calculés pour l'ensemble du personnel suivant la méthode des unités de crédits projetées. Ils sont provisionnés en totalité pour les obligations restant à courir.

La simulation de la projection de carrière est pondérée par la table de mortalité du code des assurances et par le taux de rotation du personnel constaté (variable suivant l'âge). Le coût de départ est retenu au prorata du nombre d'années d'ancienneté du salarié à la clôture de l'exercice par rapport à son espérance totale d'années de carrière (cf. principes comptables B8-2).

Le calcul prend en compte les hypothèses annuelles suivantes : augmentation des salaires de 3,93% et taux d'actualisation de 1,5%.

La Société a externalisé une partie de ses engagements en souscrivant un contrat d'assurance pour un montant de 250 000 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2017, le solde de la provision relative aux médailles du travail est de 3 321 milliers d'euros.

(2) provisions pour congés de fin de carrière :

La provision correspond aux dépenses attendues pour le financement de la période d'inactivité des salariés concernés jusqu'à l'âge de la retraite.

(3) provisions pour garantie :

Les provisions pour garantie tiennent compte de l'évolution de la flotte en service et des marchés livrés (cf. principes comptables B8-1).

Élément 15 - Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	950 529	1 000 644
Emprunts et dettes financières divers (2)	142 517	182 915
Total	1 093 046	1 183 559

(1) initialement à taux variable, les emprunts souscrits par la Société ont été swapés à taux fixe. Les contrats de ces emprunts comportent des clauses usuelles de défaut et de restrictions en matière de conditions de sûretés et d'opérations de fusion ou de cession. Une des clauses des emprunts prévoit qu'un remboursement anticipé serait exigé si GIMD venait à détenir moins de 50% du capital de Dassault Aviation avant la date d'échéance des emprunts. Ces emprunts ne contiennent pas de clauses de remboursement ou d'exigibilité anticipés fondées sur le rating ou sur des ratios financiers.

Ces emprunts, libellés en euros, sont remboursables à hauteur de 75 millions d'euros en 2018, 625 millions d'euros en 2019 et 250 millions d'euros en 2020.

(2) au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, les dettes financières diverses comprennent essentiellement la participation des salariés en compte courant bloqué.

Il n'y a pas d'emprunt participatif.

Élément 16 - État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an et moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	950 529	75 512	875 017	0
Emprunts et dettes financières divers (1)	142 517	38 835	103 607	75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	627 517	627 517	0	0
Dettes fiscales et sociales	200 498	200 498	0	0
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	5 440	5 440	0	0
Autres dettes	115 224	115 224	0	0
Total	2 041 725	1 063 026	978 624	75

(1) cf. élément 15.

(2) dont dettes représentées par des effets de commerce : 55 335 milliers d'euros.

Élément 17 - Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Dettes fiscales et sociales	200 498	192 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 440	6 278
Autres dettes	115 224	81 333
Produits constatés d'avance	137 541	96 238
Comptes de régularisation passif	20 703	39 224
Instruments de trésorerie	10 075	0
Total	489 481	415 543

Comptes Annuels

Élément 18 - Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan (en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Emprunts et dettes financières (1)	1 319	3 436
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	521 910	479 348
Autres dettes et comptes de régularisation	218 007	208 445
Total	741 236	691 229

(1) dont intérêts courus sur emprunts auprès d'établissements de crédit : 499 milliers d'euros au 31 décembre 2017 et 600 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Élément 19 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

(en milliers d'euros)	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations	161 888	2 029 350
Créances rattachées à des participations	0	4 000
Prêts et autres immobilisations financières	31 362	0
Avances et acomptes versés sur commandes	156 924	1 535 018
Créances clients et comptes rattachés	134 623	1 347
Créances diverses	790	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	122 974	2 205
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 468	37 714

Élément 20 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2017	2016
A) Par produit :		
Ventes de biens	3 225 924	2 537 985
Ventes de services	958 444	623 162
Total	4 184 368	3 161 147
B) Par zone géographique :		
France	568 918	590 221
Export (1)	3 615 450	2 570 926
Total	4 184 368	3 161 147

(1) le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des contrats Rafale Export est comptabilisé sur une base brute (y compris la part des commettants).

Élément 21 - Charges de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont constatées et représentent :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Charges de recherche et développement	-281 679	-272 353

La stratégie et les axes d'efforts de la Société en matière de recherche et développement sont décrits dans le rapport de gestion.

Élément 22 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	2017	2016
Produits de participation (1)	86 774	74 232
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 351	678
Autres intérêts et produits assimilés	1 137	2 095
Reprises sur provisions pour perte de change	11 886	14 176
Reprises sur provisions pour titres de participation	4 313	2 900
Différence positive de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	292 385	95 133
Produits financiers	397 846	189 214
Dotations aux provisions pour perte de change	0	-11 886
Dotations aux provisions pour titres de participation	-6 232	-4 313
Intérêts et charges assimilées	-11 118	-14 740
Différence négative de change (2)	-149 490	-81 144
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Charges financières	-166 840	-112 083
Résultat financier	231 006	77 131

(1) en 2017, la Société a perçu 63 038 milliers d'euros de dividendes Thales au titre de l'exercice 2016 et 23 639 milliers d'euros d'acompte sur les dividendes au titre de l'exercice 2017. En 2016, Thales avait versé à la Société 53 057 milliers d'euros de dividendes au titre de l'exercice 2015 et 21 012 milliers d'euros d'acompte sur les dividendes au titre de l'exercice 2016.

(2) la différence négative de change comprend le coût de la restructuration du portefeuille de couvertures de change, rendue nécessaire par la baisse des flux commerciaux liés à l'activité Falcon.

Comptes Annuels

Élément 23 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2017	2016
Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Immobilisations corporelles	487	503
- Immobilisations financières	28 965	0
	29 452	503
Autres produits exceptionnels	63	872
Reprises sur provisions réglementées		
- Pour investissements	0	37 693
- Pour hausse des prix	6 564	8 335
- Pour crédit à moyen terme export	211	277
- Amortissements dérogatoires	12 358	13 824
- Plus-values réinvesties	0	0
	19 133	60 129
Produits exceptionnels	48 648	61 504
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-12	-15
Valeur comptable des éléments cédés		
- Immobilisations incorporelles	0	0
- Immobilisations corporelles	-326	-373
- Immobilisations financières	-28 965	0
	-29 291	-373
Autres charges exceptionnelles (1)	-133 551	-111
Dotations aux provisions réglementées		
- Pour hausse des prix	-7 718	-8 560
- Amortissements dérogatoires	-11 354	-12 997
	-19 072	-21 557
Autres provisions exceptionnelles	0	0
Charges exceptionnelles	-181 926	-22 056
Résultat exceptionnel	-133 278	39 448

(1) cf. élément 26.

Élément 24 - Ventilation de la charge d'impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts (IS)	Impôts (PVLt)	Résultat après impôts
Résultat courant	605 709	-173 022	0	432 687
Résultat exceptionnel, participation et intéressement	-227 297	104 110	0	-123 187
Résultat net	378 412	-68 912	0	309 500
		-68 912	(1)	

(1) dont Crédit d'Impôt Recherche : 31 075 milliers d'euros.

Élément 25 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la Société portent essentiellement sur ses activités opérationnelles et se ventilent comme suit :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	10 538 667	12 058 011
Avals et cautions	55 366	11 858
Engagements garantis par des cautions bancaires	1 526 242	1 456 538
Total	12 120 275	13 526 407

Engagements reçus (en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Carte de commandes	18 505 400	19 946 300
Autres engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	1 633 129	1 633 129
Sûretés réelles	80 508	129 764
Garanties Bpifrance Assurance export	66 043	50 544
Engagements garantis par des cautions bancaires	8 720	5 274
Total	20 293 800	21 765 011

Contrats de location simple (en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Montant des paiements minimaux futurs non résiliables (non actualisés)	128 757	36 990	91 767

Les principaux contrats de location simple de la Société concernent des ensembles Immobiliers de bureaux à usage Industriel.

Élément 26 – Actifs et passifs éventuels

Fin 2002, un groupe d'industriels français, parmi lesquels figure Dassault Aviation, a été saisi collectivement d'une demande d'arbitrage dans le cadre d'un litige relatif à l'exécution d'un ancien contrat commercial les opposant à la République de Chine. Après désistement, le client a engagé une nouvelle requête en arbitrage en novembre 2012 sur des fondements similaires à ceux de 2002. Par décision arbitrale notifiée le 25 octobre 2017, les trois industriels ont été condamnés conjointement à verser à la République de Chine la somme totale de 227 millions d'euros intérêts compris. Dassault Aviation s'est acquittée d'un montant de 134 millions d'euros, correspondant à sa propre part. La charge correspondante a été enregistrée en autres charges exceptionnelles au 31 décembre 2017. Il n'y a donc plus de passif éventuel au 31 décembre 2017.

Dassault Aviation a engagé des négociations avec Safran Aircraft Engines pour obtenir une indemnisation de son préjudice dans le cadre du processus de résiliation du contrat de fourniture du moteur Silvercrest conduisant à l'arrêt du programme Falcon 5X.

Comptes Annuels

Élément 27 - Instruments financiers : portefeuille d'opérations de change en dollars

Dassault Aviation a un risque de change sur les ventes Falcon qui sont pour la quasi-totalité libellées en dollars U5. Ce risque est couvert partiellement en utilisant des contrats de change à terme et des options de change.

Les instruments financiers détenus par Dassault Aviation sont valorisés ci-dessous à leur valeur de marché.

La valeur de marché correspond aux montants reçus ou payés en cas de résiliation totale du portefeuille, dont la contre-valeur en euros est calculée sur la base du cours du dollar à la clôture. Elle n'est pas représentative des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

La valeur de marché du portefeuille n'est donnée qu'à titre indicatif. Tous les dérivés souscrits par la Société le sont à des fins de couverture. Les options souscrites sont des dérivés avec composante d'optimisation sans prise de risque supplémentaire.

	31.12.2017		31.12.2016	
Valeur de marché	Milliers de dollars	Milliers d'euros	Milliers de dollars	Milliers d'euros
Options de change	34 320	28 617	-469 726	-445 618
Opérations à terme	167 254	139 460	-56 114	-53 234
Total	201 574	168 077	-525 840	-498 852

Test de sensibilité des instruments dérivés de change

Une analyse de sensibilité a été réalisée afin de déterminer l'impact d'une variation du cours du dollar U5 par rapport à l'euro de plus ou moins 10 centimes.

Valeur de marché du portefeuille (en milliers d'euros)	31.12.2017		31.12.2016	
Position nette au bilan	168 077		-498 852	
Cours du dollar à la clôture	1 EUR = 1,1993 USD		1 EUR = 1,0541 USD	
Cours du dollar à la clôture +/- 10 centimes	1,2993 \$/€	1,0993 \$/€	1,1541 \$/€	0,9541 \$/€
Variation de la position nette au bilan (1)	+208 996	-247 822	+450 674	-579 627

(1) données calculées à partir des conditions de marché existantes au dates d'arrêté. Elles ne sont pas représentatives des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

Élément 28 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

(en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Résultat de l'exercice	309 500	256 696
Impôts sur les résultats	68 912	29 954
Résultat avant impôts	378 412	286 650
Amortissements dérogatoires	-1 004	-827
Provision pour hausse des prix	1 154	225
Provision pour crédit à moyen terme export	-211	-277
Variation des provisions réglementées	-61	-879
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	378 351	285 771

Élément 29 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

(en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Provisions réglementées :		
- Pour hausse des prix	65 834	64 680
- Pour crédit à moyen terme export	0	211
- Amortissements dérogatoires	52 418	53 422
- Plus-values réinvesties	18	18
Assiette des accroissements	118 270	118 331
Accroissements de la dette future d'impôts	52 547	40 741
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :		
- Participation des salariés	74 019	59 895
- Pour coûts des départs à la retraite	207 365	223 400
- Pour congés de fin de carrière	8 052	27 531
Autres décalages temporaires	667 513	618 329
Assiette des allègements	956 949	929 155
Allègements de la dette future d'impôts	425 172	319 908
Moins-values à long terme	0	0

Taux d'impôts au 31 décembre 2017 de 44,43 % contre 34,33 % au 31 décembre 2016.

Élément 30 - Rémunération des mandataires sociaux

Le montant global des rémunérations perçues par les mandataires sociaux, dont le détail est communiqué dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, s'élève à 4 158 855 euros pour 2017.

Élément 31 - Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	4 817
Agents de maîtrise et techniciens	2 023
Employés	399
Ouvriers	916
Total 2017	8 155
Total 2016	8 396

Comptes Annuels

Élément 32 - Informations environnementales

La Société Dassault Aviation a comptabilisé à l'actif du bilan au titre des investissements environnementaux un montant de 3 377 milliers d'euros et a porté en charges environ 691 milliers d'euros, consacrés à des études de risques, d'impacts et de conformité réglementaire.

Dassault Aviation n'a pas eu à comptabiliser de passifs environnementaux.

Élément 33 - Résultat de la Société au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications (en milliers d'euros à l'exception du point 3/ en euros par action)	2013	2014	2015	2016	2017
1/ Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	81 007	73 710	72 980	66 006	66 495
b. Nombre d'actions émises	10 125 897	9 213 754	9 122 538	8 250 785	8 311 921
2/ Résultat global des opérations effectives					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	3 965 672	3 194 910	3 325 998	3 161 147	4 184 368
b. Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	581 481	308 162	216 355	324 766	513 312
c. Impôts sur les bénéfices	133 146	64 837	42 327	29 954	68 912
d. Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	360 328	272 135	283 254	256 696	309 500
e. Montant des bénéfices distribués (1)	90 120	92 138	110 383	99 834	127 172 (2)
3/ Résultat des opérations réduit à une seule action en euros					
a. Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	44,3	26,4	19,1	35,7	53,5
b. Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	35,6	29,5	31,0	31,1	37,2
c. Dividende versé à chaque action	8,9	10,0	12,1	12,1	15,3 (2)
4/ Personnel					
a. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8 082	8 106	8 284	8 396	8 155
b. Salaires et traitements	441 956	449 978	472 158	472 939	475 416
c. Charges sociales	244 119	241 998	252 729	253 882	250 896
5/ Montant de la participation du personnel	88 936	63 367	66 629	59 895	74 019
6/ Montant de l'intéressement	20 000	20 000	21 000	20 000	20 000

(1) les dividendes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ont été versés pour 99 367 milliers d'euros, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 pour 105 422 milliers d'euros, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014 pour 87 126 milliers d'euros, déduction faite des dividendes sur les actions auto-détenues.

(2) proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, sous réserve du dividende non versé aux actions auto-détenues au moment de la mise en paiement.

DASSAULT AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 66.495.368 €
SIÈGE SOCIAL : 9, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES-MARCEL DASSAULT
75008 PARIS
712 042 456 R.C.S. PARIS

-oOo-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 24 MAI 2018

EXTRAIT DU PROJET DE RÉSOLUTIONS

-oOo-

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation et répartition du bénéfice de la Société mère

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le bénéfice net de :

309 500 038,62 euros,
augmenté du report à nouveau de :
2 012 726 364,44 euros,
soit un total de :
2 322 226 403,06 euros,
de la manière suivante :

- affectation à la réserve légale :
48 908,80 euros,
- distribution au titre des dividendes :
127 172 391,30 euros,
- solde au report à nouveau :
2 195 005 102,96 euros.

Comme conséquence des affectations ci-dessus, il est distribué un dividende de 15,3 euros par action.

Ce dividende sera mis en paiement le 27 juin 2018, en euros, et le cas échéant, en actions et en euros, sous réserve de l'option du paiement du dividende en actions proposé à la 4^{ème} résolution ci-après. Il sera versé directement aux titulaires d'actions « nominatives pures » et par l'entremise des intermédiaires habilités pour les titulaires d'actions « nominatives administrées » ou « au porteur ».

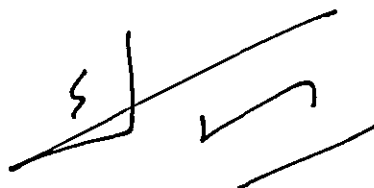
Le montant des dividendes qui, conformément aux dispositions du 4^{ème} alinéa de l'article L.225-210 du Code de commerce, ne peut être versé aux actions auto-détenues par la Société, sera réaffecté au compte de report à nouveau.

Il est rappelé que les dividendes nets distribués au titre des trois exercices précédents et l'abattement correspondant ont été de :

Exercice	Dividende net distribué (en euros)	Abattement ⁽¹⁾
2014	10,0	40 %
2015	12,1	40 %
2016	12,1	40 %

⁽¹⁾ abattement pour les personnes physiques

Extrait certifié conforme



Eric TRAPPIER
Président du Conseil d'Administration